

TA BRIGADIER-CHEF (FILIÈRE ENCADREMENT)

Elaboration du tableau d'avancement pour l'accès au grade de brigadier-chef de la filière encadrement de l'année 2026.

Conditions d'éligibilité et dates prévisionnelles:

- ✓ Les surveillants et surveillants brigadiers pénitentiaires ayant au moins **15 ans de services effectifs (à compter de la titularisation) dans le corps d'encadrement et d'application au 1er janvier 2026.**
- ✓ **24 promotions** sont prévues pour 2026.
- ✓ **27 avril 2026 au plus tard** : Date limite pour transmettre les propositions d'avancement au bureau de la gestion des personnels (DAP/RH4).
- ✓ **à compter du 1er Juin 2026** : Publication des résultats du tableau d'avancement.
- ✓ **à compter du 6 Juillet 2026** : Formation d'adaptation à l'emploi d'encadrement à l'ENAP.
- ✓ **Les agents promus sont soumis à une mobilité obligatoire**

2026

L'UFAP UNSa JUSTICE VOUS iNFORME